



AIKIDO
CMOM Morangis

ATTESTATION DE REGLEMENT

Mr/Mme représentant le CMOM AIKIDO en tant

que du club, atteste que

Mme/Mlle/Mr est bien inscrit pour la saison

2024/2025 et à réglé, à ce titre, une cotisation de €.

Fait à Morangis le

Signature et cachet